



REGLEMENT DU JEU CONCOURS « MENUS WHOPPER »
établi le 08/10/2020

I – Mise en place

L'Association Aube Radio ci après dénommée Aube Radio en partenariat avec les restaurants Burger King de Sainte-Savine et de Saint-Parres-aux-Tertres organise un jeu concours mettant en jeu deux menus Whopper, d'une valeur unitaire de 7,50€.

II – Déroulement du jeu concours

Le jeu concours est ouvert à toutes personnes majeures adhérentes ou non adhérentes à l'Association Aube Radio, les participants devront impérativement respecter ces étapes :

- Rendez-vous sur le site internet de Aube Radio pour écouter la radio, www.auberadio.fr/ecouterradio
- Repérez l'heure de diffusion du jingle suivant :
« Gagnez votre menu Whopper avec Burger King ! »
- Contactez la page facebook Aube Radio en message privé pour indiquer l'heure de passage du jingle.
- Likez la page facebook Aube Radio
<https://www.facebook.com/AubeRadio>
- Likez la page facebook Burger King Troyes
<https://www.facebook.com/burgerkingagglotroyes>
- Partagez la publication du concours en mode public.

III – Modalités

Le jeu concours est ouvert à toutes personnes majeures adhérentes ou non adhérentes à l'Association Aube Radio. 1 Menu Whopper gagnant par foyer sur toute la durée du jeu concours, en cas de fraude, le lot sera immédiatement remis en jeu. L'Association Aube Radio, se réserve le droit de vérifier les informations fournies.

Les membres du bureau ne peuvent prétendre à aucune participation lors de ce jeu concours. Le jeu concours est organisé par l'Association Aube Radio en partenariat avec les restaurants Burger King de Sainte-Savine et Saint-Parres-aux-Tertres, ce dernier est valable du samedi 10 octobre 2020 à midi au dimanche 11 octobre à minuit.

Les gagnants seront désignés uniquement par ordre de publication du bon horaire, par message privé sur la page facebook de Aube Radio. Les lots remportés seront envoyés par voie postale aux gagnants.